









Vue générale du programme

Le Programme intégré de protection des populations migrantes vulnérables et des communautés d'accueil au Maroc (CPP), financé par le ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas, a été conçu pour appuyer les efforts du Maroc en matière d'accès aux services de protection pour les migrant.e.s et communautés hôtes. Il s'aligne à la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA). En particulier, le programme propose de répondre aux défis posés par le manque de données sur ces populations et leurs besoins, ainsi qu'au besoin de renforcement des mécanismes de coordination nationaux et locaux visant à protéger ces populations. Le programme propose également des réponses concrètes aux risques de protection auxquels ces dernières font face, notamment les risques de violence, exploitation, abus et traite liés à leur expérience migratoire, risques accrus pour les enfants et les personnes à besoins spécifiques.

@

Objectif général du projet

L'objectif général du programme est de **contribuer aux efforts du Maroc pour renforcer l'accès à des services de protection intégrés** pour les migrant.e.s et les communautés hôte en :

- Améliorant **l'accès à l'information sur les besoins** des migrant.e.s vulnérables et des communautés hôtes au Maroc.
- Renforçant la capacité et l'aptitude de réponse des acteurs institutionnels et associatifs impliqués dans la protection des migrant.e.s et personnes en situation de vulnérabilité, en particulier les enfants non accompagnés et séparés et les victimes de la traite.
- Accroissant la protection et le bien-être des migrant.e.s en situation de vulnérabilité à travers la provision d'une assistance directe incluant les soins de santé et l'assistance juridique et administrative.
- Soutenant les communautés locales et les migrant.e.s en situation de vulnérabilité, avec de l'information et des moyens générant des alternatives à la migration irrégulière.
- Promouvant **l'intégration socio-économique** des jeunes en situation de vulnérabilité à Tanger et Tétouan.
- Augmentant et renforçant la **préparation**, **le retour et la réintégration** des retourné.e.s pour atteindre des niveaux d'autosuffisance économique et de stabilité sociale au sein de leurs communautés d'origine.

Résultats escomptés du programme

Ce projet vise à bénéficier à 20 720 personnes de façon directe. Ceci sera atteint à travers les résultats attendus suivant :

- Identification des besoins de **50 000 bénéficiaires** à travers des évaluations initiales.
- Renforcement des capacités d'au moins **120 parties prenantes** et participation de **350** acteurs clés dans des activités de coordination.
- Fourniture de services d'assistance directe à environ **15 200 migrant.e.s.**
- Formation de 400 migrant.e.s.
- Réunification familiale et soutien socio-économique pour
 50 enfants marocains non accompagnés et séparés.
- Mise en œuvre d'actions sociales et économiques à 3 500 jeunes exclus et fournir des formations à 100 enseignant.e.s.
- Assistance pré-départ et de retour à 1 000 migrant.e.s cherchant à rentrer volontairement dans leur pays d'origine. Parmi eux, 400 migrants bénéficieront d'une aide à la réintégration à leur retour.



Bénéficiaires du programme

- Migrant es en situation administrative irrégulière.
- Migrant.e.s en situation administrative régulière.
- Enfants non accompagnés et séparés (aussi bien Marocains que des enfants étrangers en mouvement).
- Victimes de la traite (identifiées dans le cadre du projet).
- Travailleurs/euses saisonniers/ières.
- Parties prenantes gouvernementales.
- Autorités locales.
- Communauté hôte en situation de vulnérabilité.



La réintégration des retourné.e.s pour atteindre des niveaux d'autosuffisance économique et de stabilité sociale est cruciale pour la protection des personnes vivant dans des situations de vulnérabilités. ©OIM Maroc



Partenaires du programme

Compte tenu de la nature multisectorielle de l'intervention globale proposée, de l'évolution de la dynamique du contexte ainsi que des populations ciblées, elle implique un nombre important de partenaires et d'acteurs. Le projet est donc conçu pour inclure une approche flexible et participative, qui sera également adaptée aux besoins des groupes ciblés et des diverses parties prenantes. Les partenaires du projet comprennent :

- Les partenaires gouvernementaux tels que le ministère de la Santé et de la Protection sociale, le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) et des organismes chargés de l'application des lois, entre autres en fonction des objectifs du programme.
- Les organisations de la société civile.
- Les points focaux locaux et régionaux.
- L'Observatoire National de la Migration et l'Observatoire Africain des Migrations.
- Les acteurs du secteur privé.
- Les agences des Nations Unies telles que : HCR, UNODC, ONU SIDA, OMS, FNUAP et UNICEF.



Régions cibles

Béni Mellal-Khénifra, Casablanca-Settat, Fès-Meknès, Marrakech-Safi, Oriental, Rabat-Salé-Kénitra, Souss-Massa, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Le programme contribue aux Objectifs du Développement Durable (ODD) 2030 suivants :



















Le programme contribue également à la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) à travers les axes suivants : Axe 3 : Santé ; Axe 4 : Logement ; Axe 5 : Assistance sociale et humanitaire ; Axe 9 : Coopération et partenariats internationaux et Axe 11: Gouvernance et communication,





